

**Rapport d'information de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité du 14 février 2014**

Rapporteur d'information : Claude ANGELOZ

**BOUCLEMENT DE CRÉDIT DE LA DA 373 – 18.12 CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 122'000.00 POUR LA MISE EN PLACE DE PLANS DE MOBILITÉ SCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE DE VERNIER**

M. MORO, Chef du service de l'aménagement, rappelle que le crédit a été voté en 2019 et fait suite à une motion de 2018 demandant davantage de sécurité sur le chemin de l'école. Ce crédit portait sur le développement de 4 plans de mobilité scolaire pour les différentes écoles de Vernier-Village, de Châtelaine, des Libellules et d'Aïre. Ce travail a été effectué avec l'Association transport-environnement, en collaboration avec le Bureau pour la prévention des accidents.

Il y a eu des coordinations avec les services de l'Administration et l'Office cantonal des transports. Des mesures correctives ont été prises en charge par le Canton.

Ce travail s'est terminé en 2023 et les dépenses se montent à CHF 115'982.65 sur un budget de CHF 122'000.00.

Il y a donc un disponible de CHF 6'017.35.

Chaque plan de mobilité scolaire fait l'objet d'un suivi particulier. Les mesures simples ont été prises immédiatement, alors que d'autres sont liées à des projets de requalification. Les mesures les plus coûteuses ont été reportées à un horizon plus lointain.